



Commune de Bardonnex

Dans sa séance du 19 mai 2009, le Conseil municipal a pris la délibération suivante :

APPROBATION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT, DU COMPTE D'INVESTISSEMENTS, DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS, DU COMPTE DE VARIATION DE LA FORTUNE ET DU BILAN DE L'EXERCICE 2008

Considérant,

- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, articles 30, alinéa 1, lettre f et 75, alinéa 1,
- le compte administratif pour l'exercice 2008 comprenant le compte de fonctionnement et le compte des investissements,
- le compte financier pour l'exercice 2008, qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le département,
- le préavis favorable, à l'unanimité, de la commission des finances du 6 avril 2009,

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal décide

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2008,
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2008 pour un montant de **CHF 4'373'896.64** aux charges et de **CHF 5'824'755.42** aux revenus, l'excédent des revenus s'élevant à **CHF 1'450'858.78**,
3. D'approuver le compte d'investissements 2008 pour un montant de **CHF 1'390'653.55** aux dépenses et pour un montant de **CHF 0.00** aux recettes, les investissements nets s'élevant à **CHF 1'390'653.55**,



4. D'approuver le financement des investissements nets de **CHF 1'390'653.55** par l'autofinancement à raison de **CHF 2'344'210.38** au moyen de la somme de **CHF 893'351.60** qui est constituée par les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à **CHF 1'450'858.78**, l'excédent de financement s'élevant à **CHF 953'556.83**,
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à **CHF 1'450'858.78**, représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2008,
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2008 totalisant à l'actif un montant de **CHF 24'194'806.38** qui se compose de :

- Patrimoine financier (natures 10 à 13)	CHF	11'644'155.57
- Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	CHF	12'550'650.81
Avances aux financements spéciaux (nature 18)	CHF	0.00
- Découvert (nature 19)	CHF	<u>0.00</u>
Total de l'actif	CHF	24'194'806.38

Et au passif un montant de **CHF 24'194'806.38** qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	CHF	392'209.15
- Dettes à court, moyen et long terme (natures 21 et 22)	CHF	0.00
- Engagements envers des entités particulières (nature 23)	CHF	43'980.00
- Provisions (nature 24)	CHF	1'135'966.00
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	CHF	423'953.55
- Fortune nette (nature 29)	CHF	<u>22'198'697.68</u>
Total du passif	CHF	24'194'806.38

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2008 à **CHF 16'800'000.-** ; l'engagement de leasing (photocopieuse), hors bilan, s'élève à **CHF 21'278.40**.

Cette délibération est prise à l'unanimité.

Le délai pour demander un référendum expire le 26 juin 2009.

Bardonnex, le 26 mai 2009

Thierry SCHMID,
Président